

SESSIONE ORDINARIA DI U 2023

REUNIONE DI U 22 DI NUVEMBRE DI U 2023

N° 2023 / M3 / 064

**Quistione orale dipusitata da Jean-Alain Tarelli à nome di u gruppu
« Ghjuventù di u Centru Drittu »**

Oghjettu : *Valorisation du GR20.*

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Chaque année, nous accueillons des milliers de randonneurs sur le GR20 « Fra li Monti» qui, de Calenzana à Conca, traverse le Parc Naturel Régional de Corse par la ligne de partage des eaux de la Corse.

Lancé sous l'impulsion de Michel FABRIKANT dans la foulée de la création du Parc au début des années 70, le GR20 offre à ses visiteurs le visage le plus authentique de notre île, dans son histoire comme dans sa géographie.

S'étendant du Nord au Sud sur 180 kilomètres, le GR comprend une quinzaine d'étapes de 4 à 8h30, et autant de refuges et de gîtes pour accueillir les randonneurs dans les meilleures conditions possibles. Le PNRC, opérateur de la randonnée en Corse, gère le tracé, le balisage, l'entretien, la signalétique et les refuges du GR20.

Aujourd'hui, après environ un demi-siècle d'existence et une fréquentation en constante augmentation chaque saison, le Parc a dû faire face à plusieurs difficultés, d'abord les situations différentes des gardiens de refuges mais aussi et surtout la rénovation des installations, pour la plupart vétustes, qui nécessitaient une réhabilitation globale ainsi qu'une augmentation des capacités d'accueil pour tenir

compte de la hausse de la fréquentation. Le Parc ne pouvant faire face seul à ces charges importantes, la Collectivité s'est à plusieurs reprises mobilisée depuis 2008. Je souhaiterais connaître à ce jour le montant des sommes allouées au cours des quinze dernières années et les refuges qu'il reste à réhabiliter pour parvenir à une situation équivalente d'un bout à l'autre du parcours.

L'autre partie de ma question fait écho aux positions annoncées en juin par la présidente de l'ATC concernant la non-promotion de la destination Corse durant les deux mois d'été. Je souhaiterais savoir si le GR20 échappait à cette logique que nous ne partageons pas pour notre part. Nous disposons de ce parcours exceptionnel qui n'est praticable qu'en saison estivale. Est-il possible d'envisager que le GR20 puisse être valorisé et mis en avant par les opérations de communication de l'ATC en amont et pendant l'été ? En considérant que c'est une exception salutaire à votre politique de non-promotion ?

Je me dois de rappeler que le GR20 draine des milliers de personnes au cœur de la montagne corse et entretient une économie de l'intérieur, axée sur le ravitaillement des refuges, l'hébergement des randonneurs, le commerce des artisans, des agriculteurs et des éleveurs de montagne, la spécialisation de jeunes insulaires dans des formations d'accompagnateurs de montagne, le transport entre villages et refuges par mulet etc...C'est un formidable vecteur économique pour nos villages de montagne qui profitent de cette attractivité et de cette fréquentation.

Aux côtés du PNRC, notre Collectivité doit jouer un rôle dans la promotion et la valorisation de ce tourisme vert qui profite à la Corse de l'Intérieur.

Je vous remercie.